

Fiche méthodologique :

## Prise en compte du smartphone dans le projet pédagogique d'un ACM

### Objectifs

Aider les organisateurs et le directeur du centre/séjour à cadrer les usages du smartphone des jeunes et des animateurs en prenant en compte les différents besoins.

Cette fiche se propose de guider la réflexion et le projet par le truchement de questions. En effet, comme dans l'éducation en général, **il ne saurait exister de recettes miracles** et le but est de construire un cadre qui réponde aux spécificités des publics et du projet global du séjour.

### Connaître les enjeux et les besoins

#### - Enjeux stratégiques

Il y a, aujourd'hui, une omniprésence du smartphone, que ce soit du côté des jeunes ou du côté des animateurs. Véritable couteau suisse qui permet surtout un lien permanent aux amis à la famille, ainsi qu'au monde, l'usage du smartphone n'apparaît que très peu dans les projets pédagogiques alors que, le plus souvent, chacun dispose du numérique juste dans sa poche.

Les questions à se poser :

Faut-il accepter la présence du smartphone dans un ACM ? Si non : quel impact sur le taux de fréquentation ou d'inscription/participation des jeunes ? Si oui : quels leviers, opportunités, freins et risques ? Y a-t-il une couverture 4G ? Y a-t-il du Wifi ? avec code ?

#### - Enjeux pédagogiques

- **Le besoin de communiquer à l'extérieur**

Pour l'organisateur du séjour, il s'agit souvent d'enrichir la banque d'image permettant d'illustrer le catalogue, de rendre compte et d'illustrer, jour par jour, les activités faites par les jeunes, voire de répondre aux différentes questions des parents,

Les questions à se poser :

En quoi, dans le projet pédagogique, est-il important de « rassurer » les familles ? Dans l'équipe d'animation, quel rôle pour la communication extérieure ?

Pour les jeunes et certains animateurs, la communication sur les réseaux sociaux est une activité quotidienne avec parfois des enjeux forts, soit du côté affectif (pour certains jeunes issus de foyers ou familles d'accueil le smartphone représente une bouée de sauvetage et représente le seul lien avec leurs amis ou leur famille d'origine), soit du côté de la pression communautaire (système de récompense ou « ranking »)

Les questions à se poser :

Faut-il différencier les type d'usage ? Les logiques de communications individuelles (les nouvelles « personnelles ») et les logiques de communications communautaires ? Et pourquoi ?

- **Le besoin de communiquer à l'interne**

Pour l'équipe d'animation, le smartphone est un téléphone qui représente le moyen le plus sûr d'assurer le lien avec la direction, les prestataires...

Les questions à se poser :

Quelle plus-value du smartphone vis-à-vis- d'un téléphone classique ? Smartphone personnel ou professionnel ? Quelle exigence (par exemple sur le type de forfait , sur le réseau télécom...) ? Quelles conditions de dédommagement des communications, assurances... pour un usage professionnel ?

Pour les jeunes, la communication numérique au sein d'un groupe fait souvent partie des codes de cohésion et de vie collective (cela créé un entre soi).

Les questions à se poser/

Tous les jeunes ont-ils un smartphone avec forfait data ? En quoi les usages permis favoriseraient-ils

la cohésion de groupe ou au contraire l'isolement de tels ou tels jeunes ? Sur une différence de public, en quoi, le smartphone, marqueur social, peut-il impacter les relations ?

- **Les activités**

Les organisateurs d'ACM pourraient considérer que, concernant les usages numériques (même créatifs), les jeunes, en font déjà -trop ou suffisamment- ailleurs (chez eux par exemple). Par ailleurs, le manque de compétences des animateurs (compétences techniques et pédagogiques) dans le domaine du numérique, fait qu'il est plus pratique de considérer que le temps des vacances doit être consacré à autre chose ; et que s'il y a une action tournée vers le numérique, cela doit concerner l'axe de la prévention.

Les questions à se poser :

En quoi l'usage du smartphone peut-il enrichir l'expérience vécue par le jeune au travers de ses différentes activités (ludiques, de découverte, d'observation, de compréhension, d'expérimentation, de création et de réalisation) ? Comment allier 2 notions différentes : « profiter à fond du moment présent » et garder des souvenirs ou « se raconter » ? Comment passer d'une pratique numérique traditionnellement individuelle à une pratique collective ?

- **Les aspects pratiques de gestion**

Véritable couteau suisse, le smartphone est aussi un terminal de consultation de documents avec une mémoire. Il peut être tentant d'être l'outil privilégié pour accéder aux diplômes et qualifications, fiches sanitaires, factures et autres documents administratifs.

Les questions à se poser :

En cas de contrôle administratif (service jeunesse et sports par exemple) comment montrer rapidement l'ensemble des documents de manière visible ? Quels documents ont un aspect confidentiel ? Qui a accès et pour combien de temps ? Quelles sont les règles d'accès et de partage ?

### **- Enjeux juridiques/réglementaires**

- **La protection des mineurs**

Dans son projet pédagogique, l'organisateur se doit avant tout d'assurer la protection physique et morale des enfants qui seront sous sa responsabilité durant le séjour. Le smartphone et les réseaux sociaux amplifient tout type d'usage et notamment ceux comportant des risques. Ainsi il est recommandé d'être vigilant sur :

**S'exprimer et les risques juridiques afférents sur :** le dénigrement, le devoir de réserve, la diffamation, l'injure, l'incitation ou provocation à la haine et la violence, le sexisme

**Communiquer et les risques juridiques afférents sur :** le droit à l'image, les droits d'auteurs

**La recherche d'information et les risques juridiques afférents sur :** l'accès à des contenus pornographiques (y compris le revenge porn et les images pédophiles), l'accès à du contenu relevant du radicalisme idéologique

**Les comportements déviants/malveillants :** le happyslaping, le harcèlement, l'usurpation d'identité, le hacking

**Les fautes de posture et les fautes professionnelles :** notamment le manquement au devoir de neutralité et réserve, le manquement au secret professionnel, la violation du secret de correspondance

***Tous ces risques peuvent faire l'objet de poursuites administratives, civiles et pénales. Les sanctions (au pénal) sont brièvement présentées sur la fiche annexe)***

## Comment cadrer les usages ?

Il faut que le cadrage soit cohérent avec :

- le type de public,

Hormis l'origine sociale et culturelle, la tranche d'âge est évidemment importante (entre des 7-9 et des 14-17 ans par exemple)

- les objectifs pédagogiques du séjour (prise en compte des différences, égalisation ou prise en compte de la différenciation...)

- les conditions matérielles possibles sur le lieu du séjour.

Les questions à se poser :

Comment cadrer les usages en prenant en compte le fait d'accueillir des groupes de tranche d'âge différentes ?

Comment faire la part entre « temps de connexion/d'usage » et « type d'usage »

Se poser les questions par différents types de besoins en croisant les spécificités, via des **scénarios d'usage** :

Exemple de la photo

Cadre : L'association « XXL vacances en or » souhaite profiter du séjour sur la côte pour enrichir son catalogue commercial de vente de séjours pour l'année prochaine. Par ailleurs, elle publiera des photos chaque semaine pour valoriser les activités auprès des familles qui ont inscrits leurs enfants.

Questions à se poser : Quels sont les objectifs et quelle est la commande ? Comment se définissent les règles, par qui ? Photo : quelles autorisations on a ? par qui et pour quels usages ? qui les prends ? avec quel appareil ? qui sélectionne et valide ? sur la base de quels critères ? comment sont diffusées les images ? quels objectifs de diffusion ? Que deviennent les différents photos prises ? Comment les effacer en toute sécurité ?

### **Préconisations générales**

Formaliser le cadrage par une charte ou un règlement ... en précisant les rappels à la loi, les dispositions techniques, les « sanctions » internes , les garanties....

## Comment faire adhérer ?

### **Préconisations générales**

1) Avant le séjour :

- Charte d'utilisation (temps d'usages et types d'usage) comprise dans le projet pédagogique qui est envoyé aux familles avant le séjour, signé par ceux-ci et par les jeunes.
- Point de discussion avec les membres de l'équipe d'animation dans les temps de travail de préparation du séjour.

2) Durant le séjour :

En début de séjour, ré-expliquer le cadre et la charte avec les jeunes, avec visite guidée des lieux de stockage et sécurisation des appareils, de recharge, d'utilisation du Wifi...

Débattre régulièrement avec les jeunes et valoriser-valider collectivement les « belles » images qu'ils auraient éventuellement prise.